Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Attestation sur l'honneur d'absence d'antécédents judiciaire

Par Lorenz

Bonjour,

Je dois partir dans quelques mois effectuer un Volontariat International en Entreprise à Sydney en Australie, et afin d'obtenir un visa il est demandé: "une attestation rédigée par le candidat VIE certifiant sur l'honneur ne pas avoir d'antécédents judiciaires"

En septembre 2013, j'ai été condamné à une amende de 300 euros par le biais d'une ordonnance pénale délictuelle. Je sais que cette ordonnance apparait au bulletin numéro 2 de mon casier judiciaire, mais mon bulletin numéro 3 est vierge.

Ai-je le droit de faire une telle attestation ?

Merci de votre réponse